

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AOÛT  
2019

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 8,8%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 2,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 49 MDH à fin août 2019 contre 77 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-2,9%) ;
- TVA à l'importation (+2,7%), compte tenu de remboursements de 9 MDH ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+6,4%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 16 MDH à fin août 2019 contre 63 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+8,9%) et des autres TIC (+4,4%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5.526 MDH à fin août 2019 contre 3.297 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.011 MDH ;
- l'IR (+5,6%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 16,9% par rapport à leur niveau de fin août 2018 ;
- l'IS (-1,8%), compte tenu des restitutions qui ont été de 217 MDH à fin août 2019 contre 558 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin août 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 8,2% par rapport à son niveau à fin août 2017 (29,3 MMDH contre 31,9 MMDH) ;
- la TVA à l'intérieur (-8,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.179 MDH à fin août 2019 contre 2.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.

A fin août 2019, les remboursements (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 7.399 MDH contre 3.674 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,1%), sachant qu'à fin août 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin août 2017 (11.138 MDH contre 11.457 MDH) ;
- les majorations de retard (-13,7%), compte tenu des dégrèvements qui ont été de 75 MDH à fin août 2019 contre 108 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la redevance gazoduc (699 MDH contre 1.205 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (6,7 MMDH contre 5,3 MMDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.799 MDH contre 479 MDH) et à la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

#### **Au niveau des dépenses**

- un taux d'engagement global des dépenses de 61% et un taux d'émission sur engagements de 83%, contre respectivement 62% et 83% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 10,7%, en raison de l'augmentation de 6,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 3,6% des dépenses de personnel et de 10,9% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 12,8% des charges en intérêts de la dette, de 48,3% des émissions de la compensation et de 65,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.412 MDH contre 3.685 MDH à fin août 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 6,1%, passant de 38,2 MMDH à fin août 2018 à 40,5 MMDH à fin août 2019, en raison de la hausse de 18,6% des charges communes et de la baisse de 1,2% des dépenses des ministères.

#### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 1,3 MMDH contre un solde positif de 27,7 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 33,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5,7 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 27,8 MMDH à fin août 2018 compte tenu d'un solde négatif de 17,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 889 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 687 MDH à fin août 2018.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Août 2018	LF 2019	Août 2019	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>171 681<sup>(*)</sup></b>	<b>252 223</b>	<b>160 653</b>	<b>63,7%</b>	<b>-6,4%<sup>(*)</sup></b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>135 721</b>	<b>230 646</b>	<b>141 393</b>	<b>61,3%</b>	<b>4,2%</b>
Impôts directs	59 065	103 378	61 578	59,6%	4,3%
Impôts indirects	59 320	99 488	62 531	62,9%	5,4%
Droits de douane	6 198	9 744	6 022	61,8%	-2,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	11 138	18 036	11 262	62,4%	1,1%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>35 960<sup>(*)</sup></b>	<b>21 577</b>	<b>19 260</b>	<b>89,3%</b>	<b>-46,4%<sup>(*)</sup></b>
Monopole et participations	5 265	11 450	6 676	58,3%	26,8%
Privatisation	0	5 000	4 444	88,9%	
Domaine	230	355	202	56,9%	-12,2%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	30 465 <sup>(*)</sup>	4 772	7 938	166,3%	-73,9% <sup>(*)</sup>
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>143 985</b>	<b>243 649</b>	<b>159 357</b>	<b>65,4%</b>	<b>10,7%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>113 102</b>	<b>186 714</b>	<b>120 263</b>	<b>64,4%</b>	<b>6,3%</b>
Personnel	70 664	112 159	73 182	65,2%	3,6%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	42 438	74 555	47 081	63,1%	10,9%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>20 481</b>	<b>28 031</b>	<b>23 098</b>	<b>82,4%</b>	<b>12,8%</b>
Intérieure	18 477	24 175	20 911	86,5%	13,2%
Extérieure	2 004	3 856	2 187	56,7%	9,1%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>7 028</b>	<b>18 370</b>	<b>10 421</b>	<b>56,7%</b>	<b>48,3%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>3 374</b>	<b>10 534</b>	<b>5 575</b>	<b>52,9%</b>	<b>65,2%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>27 696</b>	<b>8 574</b>	<b>1 296</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>38 206</b>	<b>73 373</b>	<b>40 531</b>	<b>55,2%</b>	<b>6,1%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>-18 421<sup>(*)</sup></b>	<b>685</b>	<b>5 178</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>1 098</b>	<b>0</b>	<b>532</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-27 833</b>	<b>-64 114</b>	<b>-33 525</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-6 720</b>	<b>0</b>	<b>-6 633</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-34 553</b>	<b>-64 114</b>	<b>-40 158</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>37 806</b>	<b>41 032</b>	<b>35 467</b>		
Dont :					
Adjudications	22 440		16 274		
Dépôts au Trésor	1 911		2 728		
Compte courant à BAM	-836		-1 158		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-3 253</b>	<b>23 082</b>	<b>4 691</b>		
Tirages et dons	2 558	28 200	10 369		
Amortissement	-5 811	-5 118	-5 678		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

## RECETTES ORDINAIRES

	Août 2018	LF 2019	Août 2019	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>135 721</b>	<b>230 646</b>	<b>141 393</b>	<b>61,3%</b>	<b>4,2%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>59 065</b>	<b>103 378</b>	<b>61 578</b>	<b>59,6%</b>	<b>4,3%</b>
<i>Taxe Professionnelle</i>	265	338	305	90,2%	15,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	29 260	52 456	28 394	54,1%	-3,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	28 106	44 701	29 659	66,3%	5,5%
<i>Taxe d'Habitation</i>	31	33	29	87,9%	-6,5%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	2 007	2 011	100,2%	
<i>Majorations de retard</i>	1 348	3 831	1 145	29,9%	-15,1%
<i>Autres<sup>(2)</sup></i>	55	12	35	291,7%	-36,4%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>6 198</b>	<b>9 744</b>	<b>6 022</b>	<b>61,8%</b>	<b>-2,8%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>59 320</b>	<b>99 488</b>	<b>62 531</b>	<b>62,9%</b>	<b>5,4%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	17 590	29 491	18 822	63,8%	7,0%
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	6 609	11 055	7 200	65,1%	8,9%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	9 981	16 608	10 565	63,6%	5,9%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	1 000	1 828	1 057	57,8%	5,7%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	41 730	69 997	43 709	62,4%	4,7%
<i>à l'intérieur</i>	17 563	29 133	18 899	64,9%	7,6%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	24 167	40 864	24 810	60,7%	2,7%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>11 138</b>	<b>18 036</b>	<b>11 262</b>	<b>62,4%</b>	<b>1,1%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>35 960<sup>(**)</sup></b>	<b>21 577</b>	<b>19 260</b>	<b>89,3%</b>	<b>-46,4%<sup>(**)</sup></b>
<i>Domaine</i>	230	355	202	56,9%	-12,2%
<i>Monopoles et participations</i>	5 265	11 450	6 676	58,3%	26,8%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	4 444	88,9%	
<i>Fonds de concours</i>	163	0	568		248,5%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	479	1 026	1 799	175,3%	275,6%
<i>Redevance gazoduc<sup>(*)</sup></i>	1 205	1 508	699	46,4%	-42,0%
<i>Recettes diverses<sup>(3)</sup></i>	28 618 <sup>(**)</sup>	2 238	4 872	217,7%	-83,0% <sup>(**)</sup>
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>171 681<sup>(**)</sup></b>	<b>252 223</b>	<b>160 653</b>	<b>63,7%</b>	<b>-6,4%<sup>(**)</sup></b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin août 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(\*\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,8%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 6,4%.

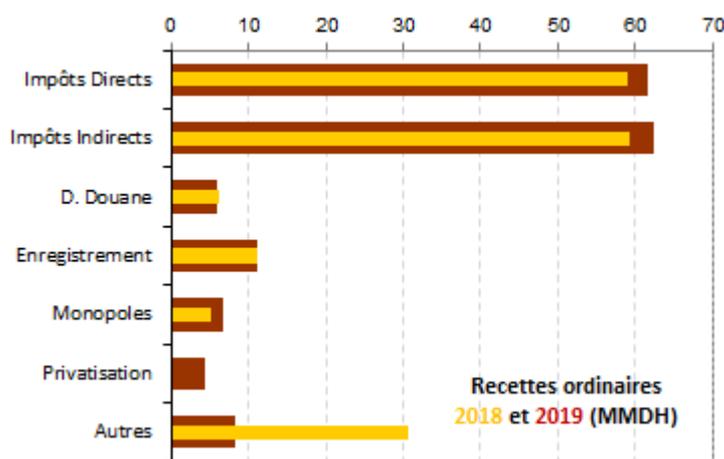
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 10,7%, le solde ordinaire a été positif de 1,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 40,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 4,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 35,5 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 160,7 MMDH contre 147,7 MMDH à fin août 2018, en hausse de 8,8%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 6,4%.

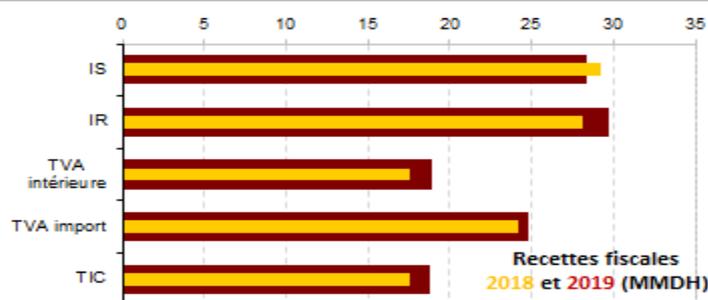
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,3%, des impôts indirects de 5,4% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,1%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 2,8% et des recettes non fiscales de 46,4%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 141,4 MMDH contre 135,7 MMDH à fin août 2018, en augmentation de 4,2%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 2,6% et de la fiscalité domestique de 4,5%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 41.362 MDH à fin août 2019 contre 40.269 MDH un an auparavant, en hausse de 2,7% ou +1.093 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 49 MDH à fin août 2019 contre 77 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 41.397 MDH à fin août 2019 contre 40.346 MDH un an auparavant, en hausse de 2,6% ou +1.051 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2018.

##### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin août 2019 ont atteint 6.011 MDH contre 6.192 MDH un an auparavant, soit une baisse de 2,9% ou -181 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 11 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

##### - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 24,8 MMDH à fin août 2019 contre 24,2 MMDH à fin août 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 2,7% ou +642 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 9 MDH contre 8 MDH un an auparavant.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin août 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 3,9% ou +167 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 2,4% ou +475 MDH.

#### **- TIC sur les produits énergétiques**

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 10.550 MDH contre 9.918 MDH, en hausse de 6,4% par rapport à leur niveau de fin août 2018 ou +632 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH à fin août 2019 contre 63 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 10.565 MDH contre 9.981 MDH, en hausse de 5,9% par rapport à leur niveau de fin août 2018 ou +584 MDH.

#### **1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE**

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 86,2 MMDH à fin août 2019 contre 84,5 MMDH à fin août 2018, en hausse de 2,1% ou +1,7 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.526 MDH à fin août 2019 contre 3.297 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 91,7 MMDH à fin août 2019 contre 87,8 MMDH à fin août 2018, soit une augmentation de 4,5% ou +4 MMDH.

#### **- Impôt sur les sociétés**

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 28,2 MMDH à fin août 2019 contre 28,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 1,8% ou -525 MDH, compte tenu des restitutions qui ont été de 217 MDH à fin août 2019 contre 558 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH<sup>4</sup>. A fin août 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 8,2% par rapport à son niveau à fin août 2017 (29,3 MMDH contre 31,9 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 28,4 MMDH à fin août 2019 contre 29,3 MMDH à fin août 2018, en diminution de 3% ou -866 MDH.

#### **- Impôt sur le revenu**

Les recettes nettes de l'IR à fin août 2019 ont enregistré une hausse de 5,6% par rapport à leur niveau à fin août 2018 (29,6 MMDH contre 28 MMDH), soit +1,6 MMDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 55 MDH à fin août 2019 contre 61 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 16,9% ou -451 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (2.221 MDH contre 2.672 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 1,7%.

<b>Recettes de l'Impôt sur le Revenu</b>			
	<b>Août 2018</b>	<b>Août 2019</b>	<b>Evolution en %</b>
<b>IR total</b>	<b>28 106</b>	<b>29 659</b>	<b>5,5%</b>
<b>dont IR prélevé par la DDP</b>	<b>5 668</b>	<b>5 765</b>	<b>1,7%</b>

#### **-Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires**

A fin août 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.011 MDH.

#### **-TVA à l'intérieur**

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2019 se sont établies à 13,7 MMDH contre 15 MMDH à fin août 2018, en diminution de 8,5% ou -1.273 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.179 MDH à fin août 2019 contre 2.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 18,9 MMDH contre 17,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7,6% ou +1.336 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.399 MDH à fin août 2019 contre 3.674 MDH à fin août 2018, soit +3.724 MDH. Les remboursements de TVA (7.399 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.179 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.220 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.262 MDH à fin août 2019 contre 11.138 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,1% ou +123 MDH, sachant qu'à fin août 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin août 2017 (11.138 MDH contre 11.457 MDH).

#### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 9,6% résultant principalement de la baisse de 13,7% des majorations de retard ou -170 MDH.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 19,3 MMDH contre 36 MMDH un an auparavant, en baisse de 46,4% ou -16,7 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (2,9 MMDH contre 26,9 MMDH) et de la diminution de la redevance gazoduc (699 MDH contre 1.205 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (6,7 MMDH contre 5,3 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.799 MDH contre 479 MDH) et de la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

#### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 6,7 MMDH à fin août 2019 contre 5,3 MMDH à fin août 2018, en hausse de 26,8% ou +1.411 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.531 MDH contre 1.452 MDH), l'OCP (2 MMDH contre 1 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (1.250 MDH), Bank Al-Maghrib (711 MDH contre 419 MDH) et l'ONDA (250 MDH contre 200 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	419	612	711	116,2%
<b>I.A.M</b>	1 452	1 300	1 531	117,8%
<b>O.C.P</b>	1 000	2 500	2 000	80,0%
<b>ANCFCC</b>	1 250	3 000	1 250	41,7%
<b>C.D.G</b>	0	100	0	0,0%
<b>Autres</b>	1 144	3 938	1 184	30,1%
<b>TOTAL</b>	<b>5 265</b>	<b>11 450</b>	<b>6 676</b>	<b>58,3%</b>

#### - Privatisation

Durant le mois d'août 2019, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib a rapporté 4,4 MMDH représentant la part du budget général.

#### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 73,9%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (2,9 MMDH contre 26,9 MMDH) et de la redevance gazoduc (699 MDH contre 1.205 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.799 MDH contre 479 MDH) et des fonds de concours (568 MDH contre 163 MDH).

#### Structure des recettes ordinaires nettes

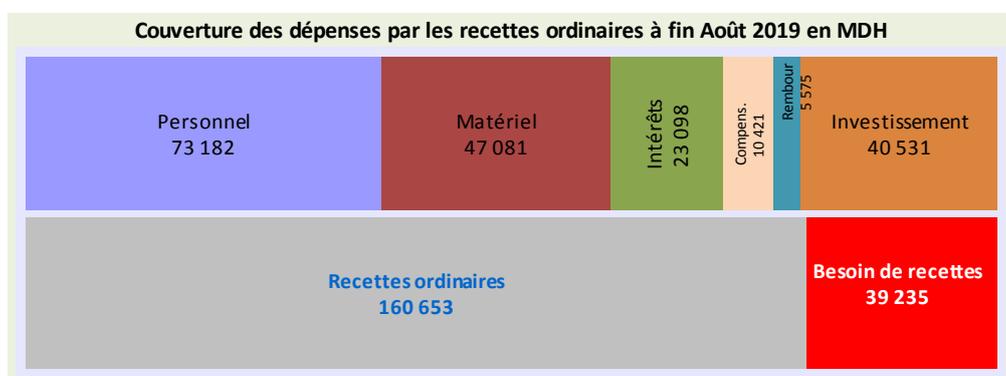
A fin août 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 38,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

### Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Août 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	38 521	▼ 1,6%	24,8%
	- à l'importation	24 801	▲ 2,7%	16,0%
	- à l'intérieur	13 720	▼ 8,5%	8,8%
2	Impôt sur le revenu	29 604	▲ 5,6%	19,1%
3	Impôt sur les sociétés	28 177	▼ 1,8%	18,2%
4	Droits d'enregistrement	11 262	▲ 1,1%	7,3%
5	TIC prod. énergétiques	10 550	▲ 6,4%	6,8%
6	TIC tabacs manufacturés	7 200	▲ 8,9%	4,6%
7	Monopoles	6 676	▲ 26,8%	4,3%
8	Droits de douane	6 011	▼ 2,9%	3,9%
9	Privatisation	4 444		2,9%
10	Contribution de solidarité	2 011		1,3%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin août 2019, le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 100,8% contre 119,2% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2019, 45,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 29,3% aux dépenses de matériel, 14,4% aux intérêts de la dette, 6,5% aux émissions de la compensation et 3,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

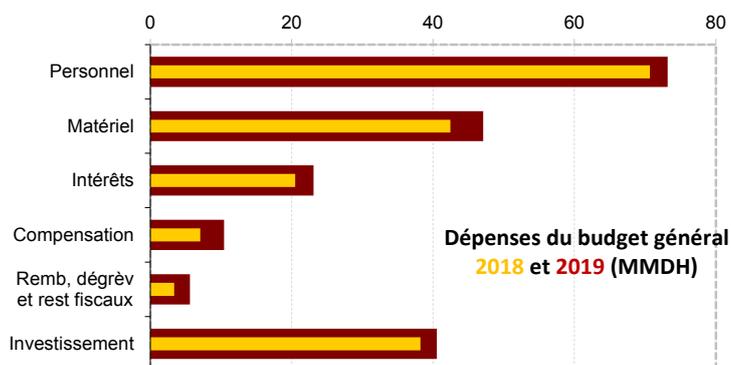
A fin août 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 346,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 61% contre 62% à fin août 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 83%, soit le même taux un an auparavant.

	Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2019				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	216 618	146 545	136 259	68%	93%
<b>Investissement</b>	86 564	58 436	40 531	68%	69%
<b>C.S.T</b>	186 533	81 209	53 784	44%	66%
<b>SEGMA</b>	6 733	3 156	1 165	47%	37%
<b>Dette</b>	67 244	57 047	57 047	85%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>563 692</b>	<b>346 393</b>	<b>288 786</b>	<b>61%</b>	<b>83%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 233,8 MMDH à fin août 2019, en hausse de 16,9% par rapport à leur niveau à fin août 2018, en raison de l'augmentation de 10,3% des dépenses de fonctionnement, de 6,1% des dépenses d'investissement et de 48,9% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	123 504	215 618	136 259	63%	10,3%
<b>Investissement</b>	38 206	73 373	40 531	55%	6,1%
<b>Dette</b>	38 324	67 244	57 047	85%	48,9%
<b>TOTAL</b>	<b>200 034</b>	<b>356 235</b>	<b>233 837</b>	<b>66%</b>	<b>16,9%</b>

La hausse des charges de la dette budgétisée de 48,9% s'explique par l'augmentation de 90,3% des remboursements du principal (33,9 MMDH contre 17,8 MMDH) et par la hausse de 12,8% des intérêts de la dette (23,1 MMDH contre 20,5 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 136,3 MMDH, dont 73,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,6%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,2% (31,5 MMDH contre 28,6 MMDH) et les charges communes ont augmenté de 24,6% (26 MMDH contre 20,8 MMDH) suite à la hausse de 48,3% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 65,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (5.188 MDH contre 2.578 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	70 664	112 159	73 182	65%	3,6%
<b>Matériel</b>	28 625	45 130	31 534	70%	10,2%
<b>Charges communes</b>	20 841	44 095	25 968	59%	24,6%
dont compensation	7 028	18 370	10 421	57%	48,3%
<b>Dépenses imprévues</b>		3 700			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	3 374	10 534	5 575	53%	65,2%
<b>TOTAL</b>	<b>123 504</b>	<b>215 618</b>	<b>136 259</b>	<b>63%</b>	<b>10,3%</b>

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 65,2% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA intérieure de 2.609 MDH et de la baisse de 341 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2018.

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2019 se sont établis à 73,2 MMDH contre 70,7 MMDH, en hausse de 3,6% par rapport à leur niveau de fin août 2018 ou +2,5 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 63,6 MMDH, en hausse de 3,5%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,3% et des rappels de 33,7% (3.151 MDH contre 2.357 MDH).

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 47,1 MMDH, en hausse de 10,9% ou +4,6 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (10,9 MMDH contre 9,7 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (17,9 MMDH contre 15,7 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,2 MMDH contre 1,6 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 23,1 MMDH à fin août 2019 contre 20,5 MMDH à fin août 2018, en hausse de 12,8% ou +2,6 MMDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 13,2% (20,9 MMDH contre 18,5 MMDH) et de 9,1% de celles de la dette extérieure (2,2 MMDH contre 2 MMDH).

### Compensation

A fin août 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 10.421 MDH contre 7.028 MDH à fin août 2018, en hausse de 48,3% ou +3,4 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.575 MDH contre 3.374 MDH, en augmentation de 65,2% ou +2.201 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.526 MDH contre 3.297 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.179 MDH contre 2.570 MDH).

A fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et de 3,9 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>3 297</b>	<b>9 814</b>	<b>5 526</b>	56,3%	67,6%
Impôt sur les sociétés	558	495	217	43,8%	-61,1%
Impôt sur le revenu	61	99	55	55,6%	-9,8%
TVA intérieure	2 570	9 100	5 179	56,9%	101,5%
Majorations de retard	108	100	75	75,0%	-30,6%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>77</b>	<b>720</b>	<b>49</b>	6,8%	-36,2%
Droits d'importation	6	160	11	6,8%	78,7%
TIC prod. énergétiques	63	263	16	6,0%	-74,9%
TIC tabacs manufacturés	0	55	0	0,0%	
Autres TIC	0	28	13	47,9%	
TVA à l'importation	8	187	9	4,8%	15,1%
Autres	0	27	0	0,5%	
<b>TOTAL</b>	<b>3 374</b>	<b>10 534</b>	<b>5 575</b>	<b>52,9%</b>	<b>65,2%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2019 a été positif de 1,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 27,7 MMDH un an auparavant.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

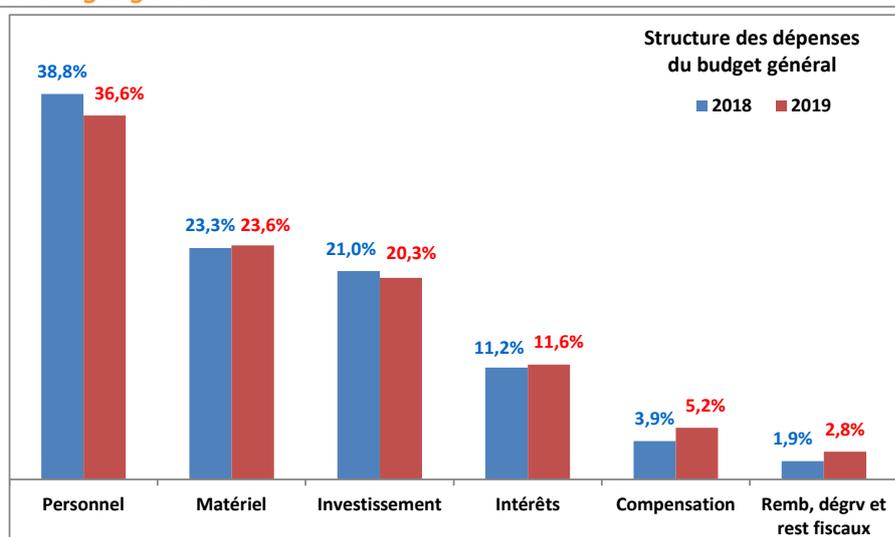
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 40,5 MMDH à fin août 2019 contre 38,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,1% ou +2,3 MMDH, suite à l'accroissement des charges communes de 18,6% et à la baisse des dépenses des ministères de 1,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 13,3 MMDH contre 12 MMDH à fin août 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>38 206</b>	<b>73 373</b>	<b>40 531</b>	<b>55%</b>	<b>6,1%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>24 114</b>	<b>52 953</b>	<b>23 813</b>	<b>45%</b>	<b>-1,2%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>14 092</b>	<b>20 420</b>	<b>16 718</b>	<b>82%</b>	<b>18,6%</b>
- Concours divers	12 034	16 175	13 285	82%	10,4%
- Ristournes d'intérêts	154	225	146	65%	-5,2%
- Autres	1 904	4 020	3 287	82%	72,6%

## Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2018 et fin août 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 59 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,3 MMDH contre 12 MMDH à fin août 2018.

Les dépenses émises ont été de 53,8 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,3 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 5,2 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
<b>C.A.S</b>	43 510	74 115	46 161	63 210	71 910	43 116	3 045
TVA des Coll.Terr.	17 884	29 999	18 733	17 560	29 999	19 318	-586
Part régions (IS, IR, ..)	3 785	7 612	4 287	3 372	7 612	3 855	432
I.N.D.H	1 275	3 100	1 551	1 136	3 100	1 261	290
Soutien prix. prd.alim.	199	600	128	0	600	0	128
F.S. Routier	1 767	2 700	1 835	1 842	2 700	1 823	12
F.D. Agricole	2 425	3 300	3 031	2 389	3 300	3 159	-128
Emploi domanial	1 348	1 040	902	623	1 040	575	327
Lutte contre chômage	1 187	1 500	1 042	982	1 500	990	52
Dons des pays du CCG	687	2 000	889	24 139	0	305	584
Appui Cohés. Social	907	3 000	900	3 441	3 000	1 689	-789
F.S. Habitat	1 052	2 000	1 147	1 165	2 000	539	608
Dévelop. Sport	1 063	800	1 381	483	800	1 369	12
Autres CAS	9 931	16 464	10 335	6 078	16 259	8 232	2 103
<b>C. Dép. Dotation(*)</b>	12 113	10 801	12 781	10 520	10 801	10 099	2 682
<b>Autres C.S.T</b>	37	166	20	351	1 687	569	-549
<b>TOTAL</b>	<b>55 660</b>	<b>85 082</b>	<b>58 962</b>	<b>74 081</b>	<b>84 398</b>	<b>53 784</b>	<b>5 178</b>

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(\*) Comptes de dépenses sur dotation

### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin août 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,7 MMDH contre 2,1 MMDH à fin août 2018, en diminution de 17,3%.

Les dépenses émises ont été de 1,2 MMDH contre 953 MDH, en augmentation de 22,2%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>1 101</b>	<b>0</b>	<b>785</b>		<b>-28,7%</b>
Recettes	1 875	2 015	1 558	77%	-16,9%
Dépenses	774	2 015	773	38%	-0,1%
<b>Equipement :</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-253</b>		
Recettes	176	796	139	17%	-21,0%
Dépenses	179	796	392	49%	119,0%

### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin août 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 63,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 65,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 55,2%.

## Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH

	LF 2019	Août 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>252 223</b>	<b>160 653</b>	<b>63,7%</b>	<b>91 570</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>230 646</b>	<b>141 393</b>	<b>61,3%</b>	<b>89 253</b>
<i>Impôts directs</i>	103 378	61 578	59,6%	41 800
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	28 394	54,1%	24 062
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	29 659	66,3%	15 042
<i>Impôts indirects</i>	99 488	62 531	62,9%	36 957
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	18 899	64,9%	10 234
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	24 810	60,7%	16 054
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	18 822	63,8%	10 669
<i>Droits de douane</i>	9 744	6 022	61,8%	3 722
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	11 262	62,4%	6 775
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>21 577</b>	<b>19 260</b>	<b>89,3%</b>	<b>2 317</b>
<i>Monopole et participations</i>	11 450	6 676	58,3%	4 774
<i>Domaine</i>	355	202	56,9%	153
<i>Autres recettes</i>	9 772	12 382	126,7%	-2 610
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>243 649</b>	<b>159 357</b>	<b>65,4%</b>	<b>84 292</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>186 714</b>	<b>120 263</b>	<b>64,4%</b>	<b>66 451</b>
<i>Personnel</i>	112 159	73 182	65,2%	38 977
<i>Autres biens et services</i>	74 555	47 081	63,1%	27 474
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>28 031</b>	<b>23 098</b>	<b>82,4%</b>	<b>4 933</b>
<i>Intérieure</i>	24 175	20 911	86,5%	3 264
<i>Extérieure</i>	3 856	2 187	56,7%	1 669
<b>2.3- Compensation</b>	<b>18 370</b>	<b>10 421</b>	<b>56,7%</b>	<b>7 949</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>10 534</b>	<b>5 575</b>	<b>52,9%</b>	<b>4 959</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>73 373</b>	<b>40 531</b>	<b>55,2%</b>	<b>32 842</b>

### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 33,5 MMDH à fin août 2019, contre un déficit budgétaire de 27,8 MMDH un an auparavant.

### ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 171 MDH à fin août 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 6,6 MMDH.

### 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 40,2 MMDH contre un besoin de financement de 34,6 MMDH à fin août 2018 et d'un flux net positif de 4,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 3,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 35,5 MMDH contre 37,8 MMDH à fin août 2018.

#### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2019, le financement extérieur a été positif de 4,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,7 MMDH et les tirages ont été de 10,4 MMDH, dont 7,9 MMDH auprès de la BIRD et 2,3 MMDH auprès de la BAD.

## FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 16,3 MMDH contre 22,4 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,7 MMDH contre 1,9 MMDH à fin août 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,2 MMDH contre 836 MDH à fin août 2018.

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 75,5 MMDH à fin août 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 2,7 MMDH.

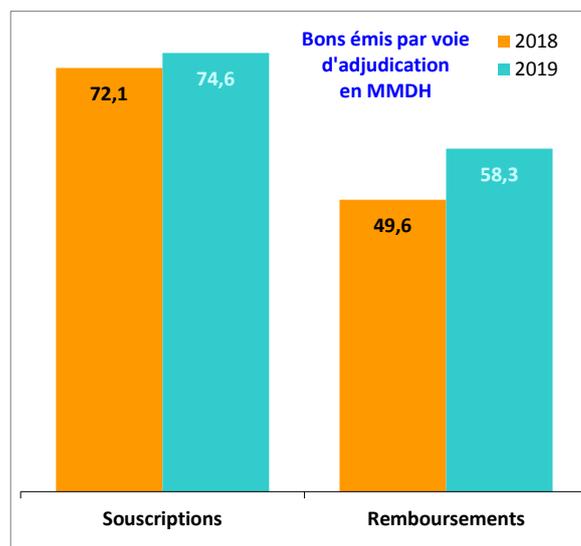
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,4 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 600 MDH effectués en août 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en septembre.

### Dettes intérieure

S'élevant à 566,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 16,3 MMDH, résultant de souscriptions pour 74,6 MMDH et de remboursements pour 58,3 MMDH contre un recours pour un montant net de 22,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 72,1 MMDH et de remboursements pour 49,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>546 205</b>	<b>74 613</b>	<b>58 339</b>	<b>562 479</b>	<b>3,0%</b>
13 semaines	0	200	0	200	
52 semaines	20 097,2	5 622,8	11 831,9	13 888	
2 ans	62 390,9	8 247,1	16 129,2	54 509	
5 ans	145 465,8	20 519,9	17 305,5	148 680	
10 ans	116 124,8	12 626,0	2 222,8	126 528	
15 ans	125 087,0	21 247,2	10 849,7	135 485	
20 ans	57 081,6	5 076,2	0,0	62 158	
30 ans	19 957,6	1 074,0	0,0	21 032	
<b>Autres</b>	<b>2 753</b>	<b>5 070</b>	<b>3 611</b>	<b>4 212</b>	<b>53,0%</b>
<b>Total</b>	<b>548 958</b>	<b>79 683</b>	<b>61 950</b>	<b>566 691</b>	<b>3,2%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 30 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 140,6	
2 ans	11 210,0	
5 ans	14 956,9	10 596,5
10 ans	2 222,8	4 470,2
15 ans	514,7	12 250,9
20 ans		1 984,4
30 ans		519,8
<b>Total</b>	<b>30 045,0</b>	<b>29 821,8</b>